



Comité d'Administration Local du 23 novembre 2023

Compte rendu

Nous avons été convoqués ce jour pour le CSAL n°9.

3 Sujets principaux étaient soumis au vote à l'ordre du jour :

- Suppression de l'antenne du SDIF de Dieppe,
- Fermeture des services pour pont(s) naturel(s) 2024,
- Transfert de l'expertise des Pôles de Contrôles et Expertises (PCE) vers les Services Impôts Entreprises (SIE).

Pour les représentants des personnels, quelles que soient la dénomination et la motivation employées par l'administration (NRP, relocalisation, moulinette à emplois, etc ...) cela revient à des suppressions de structures et de missions dont les agents sont les principales victimes. Les services cités ci-dessus concernés en sont les illustrations flagrantes !

Le président a tenu à préciser qu'il était contre les antennes, mais qu'il n'y toucherait pas en 2024, 2025. Pour autant il vient d'en fermer 2 !!

Vous aurez compris le caractère pérenne d'une structure s'arrête au bon vouloir du Directeur.

Face à une administration obtuse qui nie les restructurations et le mal être des agents, les 3 sujets ont reçu un vote unanime « contre » de toutes les Organisations Syndicales présentes (FO DGFIP, CGT Finances Publiques et CFDT/CFTC Finances Publiques).

Concernant les ponts naturels, le directeur régional, appliquant scrupuleusement les consignes du directeur général, a décidé d'octroyer le 16 août 2024, et refuse catégoriquement celui du 10 mai 2024. Aucune discussion ne nous a été ouverte : « il ne veut pas parler pour rien » !!

La note de la direction générale en date du 13 juillet 2023 pour justifier cette ouverture invoque un taux de décroché téléphonique faible en 2023 notamment de l'ordre de 2 % dans les Services Impôts des Particuliers lors du pont naturel du 19 mai, ainsi qu'une date limite de déclarations papiers fixée au 22 mai. La direction Générale a ensuite beau jeu de parler de la continuité du service public...

Les organisations syndicales avaient alerté l'administration face au fiasco annoncé de GMBI. Elle n'hésite pourtant pas aujourd'hui à faire payer aux agents son incurie. La direction générale a certainement pensé à mettre des systèmes de garde en place vu que les écoles seront fermées.

Pour nous, cela s'apparente à une réelle punition collective.

Dans sa grande clémence le Directeur Régional indique faire preuve de souplesse et donnera la consigne aux chefs de services d'appliquer la règle des 50 % de présents !

Face à ce dédain envers les agents, l'Intersyndicale a demandé une suspension de séance et a par la suite quitté le CSA.

Pour tous ces motifs, les organisations syndicales (FO, CGT, CFDT-CFDTC) ont décidé d'appeler à une journée de grève le 10 mai 2024.